



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CD Salon-de-Provence

AGRESSION BÂTIMENT B

Le mardi 6 décembre 2022 vers 11h30, pendant la distribution du repas au rez-de-chaussée du bâtiment B, à l'ouverture de la cellule, un détenu avec un profil de « **déséquilibré** », mécontent du service public a :

AGRESSÉ GRATUITEMENT NOTRE COLLÈGUE

Le détenu était armé d'un manche de cuillère et lui a donné plusieurs coups à l'arcade pour ensuite le frapper au visage avec des coups de poings avant que notre collègue puisse le repousser et neutraliser ce

FOU FURIEUX

Alerter par le brouhaha, les collègues du bâtiment se rendent rapidement sur place pour maîtriser l'agresseur et le placer en prévention au quartier disciplinaire.

→ **FO Salon ne peut passer sous silence le fait que l'alarme ne s'est pas déclenchée au bon endroit, ce qui dans d'autres circonstances, pourrait avoir de très sérieuses répercussions.**

→ **Ces actes intolérables ne font qu'enrichir les revendications de FORCE OUVRIÈRE, selon lesquelles notre établissement est inadapté pour accueillir ce segment de la population pénale souffrant de troubles psychologiques.**

FO Salon APPORTE tout son soutien à notre collègue blessé et se tiendra à sa disposition pour l'accompagner dans ses démarches administratives et pénales.

FO Salon DEMANDE des sanctions pénales et disciplinaires **EXEMPLAIRES** contre ce fou !

FO Salon EXIGE le transfert immédiat de ce détenu après sa peine au Quartier Disciplinaire.

FO Salon SOUHAITE un prompt rétablissement à notre collègue et ami.

Le bureau local **FO Salon**
Le 06 décembre 2022